

petit vent alisé qui se soutint jusqu'au lendemain, et nous fit faire une assez bonne route. Le premier soir, le capitaine Otty déclara à l'évêque qu'il lui avait destiné son cabinet et qu'il exigeait qu'il s'y logeât pour la nuit, ajoutant que pour lui, il saurait bien où se placer. Il insista, nonobstant les refus du prélat, qui n'étaient pas très sincères, mais qui étaient raisonnables, parce qu'il savait combien il est rare qu'un capitaine de vaisseau se déplace, surtout dans la Marine Royale. La grande chambre fut divisée par des rideaux de flanelle épaisse, en trois parties : la première était occupée par les deux dames, avec leurs enfants ; la seconde, par les deux officiers ; et la troisième, par MM. Périnault, Kelly et Gauvreau. Le cabinet laissé à l'évêque était assez grand pour que Joseph y trouvât sa place sur un coin du plancher.

12 juin. Le mercredi, capitaine Otty ayant en vue la ville d'York, que ses passagers désiraient visiter, y dirigea le vaisseau et débarqua avec eux, vers midi. L'évêque seul demeura à bord, parce qu'il apprit que le gouverneur était absent, et qu'il ne désirait descendre que pour lui rendre visite.

Tout le monde convint que cette ville, du reste assez centrale pour la Province, est peu avantageusement située, et que le petit fort construit pour la protéger ne saurait la préserver des attaques de l'ennemi auxquelles cette place est en proie. Elle en a fait une assez funeste expérience dans la dernière guerre, où, deux fois, elle a été prise par une poignée d'Américains et pillée, au grand préjudice du gouvernement et des particuliers. Ni sa position, ni son port ne donnent lieu d'espérer qu'on puisse la rendre respectable sous le rapport militaire. Aussi fut-elle menacée, il y a peu de mois, d'être dépouillée de la prérogative de capitale de la Province, en faveur de Kingston. Les représentations des marchands qui y sont établis, ont suspendu, jusqu'à nouvel ordre, l'exécution de ce projet sur lequel on reviendra encore par la suite.

Il y a dans York quelques familles catholiques en faveur desquelles et dans l'espérance que le nombre en augmentera par la suite, le prévoyant, M. Macdonell s'est fait concéder par la Couronne un emplacement d'un acre ou environ d'étendue, il y a dix ans, pour y pouvoir établir une église au besoin. Il avait pris, dans le même temps, semblable précau-